

Chères sections, chères et chers intéressé-e-s,

Nous espérons que la reprise du semestre s'est bien déroulée et vous souhaitons une bonne lecture !

Le comité exécutif

### Formation pool d'accréditation

Le samedi 4 mars a eu lieu une des deux formations annuelles pour le pool d'accréditation. Les étudiant-e-s ayant suivi la formation sont intégré-e-s dans le pool d'expert-e-s étudiant-e-s. Ils et elles peuvent alors participer aux procédures d'accréditation des hautes écoles. Une des nouvelles dispositions de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est l'accréditation institutionnelle obligatoire tous les sept ans. C'est-à-dire que d'ici la fin 2022, les HEP, les HES, les universités et les EPF doivent se faire accréditer, sinon elles perdent le droit aux contributions fédérales et le droit à l'appellation d' « université » de « haute écoles spécialisée » ou de « haute écoles pédagogique ». Dans l'accréditation institutionnelle, un groupe d'expert-e-s externes (dont à chaque fois un-e étudiant-e) examine, sur la base d'un rapport d'auto-évaluation de la haute école et d'une visite sur place, le système d'assurance-qualité interne. Chaque haute école est libre dans le choix de son système d'assurance-qualité interne, en respectant le cadre des [directives pour l'accréditation](#) selon la LEHE, dont notamment un droit de participation approprié pour les étudiant-e-s. Le groupe d'expert-e-s peut proposer une accréditation sans conditions, avec conditions ou refuser l'accréditation. Le Conseil suisse d'accréditation a le dernier mot. Si vous souhaitez plus d'informations sur le pool d'accréditation ou les procédures d'accréditation, vous pouvez écrire un mail à [akkreditierungspool@vss-unes.ch](mailto:akkreditierungspool@vss-unes.ch).

### Erasmus+

Comme déjà écrit dans la dernière édition de la rétrospective, le SEFRI a décidé de ne pas entamer les négociations pour une participation de la Suisse au programme européen pour la formation, la jeunesse et le sport Erasmus+. De nombreux parlementaires ont déposé des interventions. L'interpellation du Conseiller des Etats Beat Vonlanthen (<http://bit.ly/2IXhUTH>) n'a pas encore été traitée, mais le Conseil fédéral a déjà répondu aux questions des conseillers et conseillères suivant-e-s : Mathias Reynard (<http://bit.ly/2n9n7rR>, <http://bit.ly/2n9tl5A>, <http://bit.ly/2mzDIOD>, <http://bit.ly/2n9r67Q>), Rosmarie Quadranti (<http://bit.ly/2mdVRcl>, <http://bit.ly/2mdVazS>, <http://bit.ly/2mwf3Em>) et Kathy Ricklin (<http://bit.ly/2lzjQt>). Le Conseil fédéral maintient que des négociations à l'heure actuelle ne sont pas envisageables, à cause de la commission de l'UE bien que celle-ci n'ait rien déclaré dans ce sens. Dans tous les cas, un message sur le financement de la mobilité internationale dans le domaine de la formation pour la période 2018-2020 serait bientôt soumis au parlement.



### Dates importantes

**13.03.2017**

SoKo

**18.03.2017**

HoPoKo : « Que est-ce la politique des hautes écoles ? »

**22.03.2017**

GT réfugié-e-s

**27.03.2017**

CodEg

**29.03.2017**

Conseil des Sections

**01.04.2017**

CIS

**06.04.2017**

HoPoKo

**10.04.2017**

SoKo

**11.04.2017**

GT réfugié-e-s

**29.-30.04.2017**

AD @ VSETH

### Nouvelles du Bureau

Nous cherchons des nouvelles et nouveaux membres du comité exécutif. Un tel mandat vous intéresse ou vous connaissez quelqu'un qui s'y intéresse ? Alors contactez-nous !